



Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques

Section d'Ille-et-Vilaine

Compte rendu de la Formation Spécialisée (FS) du 27 mars 2024

Ordre du jour :

- 1- Evolution de l'organisation du SIP de Saint Malo (pour avis).
- 2- Présentation du plan de transition environnementale (pour information).
- 3- Présentation de l'outil Sign@FIP (pour information).
- 4- Point budgétaire (pour information).
- 5- Plan de formation (pour information)
- 6- Points obligatoires.
- 7-Questions diverses

1/Organisation du SIP de Saint Malo

La direction persiste et signe : cette organisation décloisonnée permet, à emplois constants, de fluidifier les tâches, notamment dans le traitement des déclarations 2042, e-contact, Balf... Les missions restent donc identiques.

Notons que les acteurs de prévention ont été saisis tardivement. Mme COLAS, ISST, n'est donc pas en mesure de donner son avis sur ce projet de réorganisation. Le Dr LEBON confirme également qu'elle a juste survolé le sujet.

Cette nouvelle organisation devait être mise en place le 2 avril, alors même que les 2 agents B seront absents pendant la campagne IR qui se profile.

Des éléments particulièrement graves ont été rapportés en séance par un membre de la F.S, travaillant au SIP de Saint Malo. L'ambiance est très dégradée et les agents sont en grande souffrance. Une médiation entre les agents du SIP de St Malo et le chef de service est demandée. La direction propose que cette médiation ait lieu à l'occasion de la prise de fonction du nouveau chef de service, en septembre.

Après une interruption de séance, l'ensemble des syndicats réclame le déplacement des acteurs de prévention sur site et une visite en urgence de la formation spécialisée. Cette visite est programmée pour le 2 avril 2024.

Une délibération commune aux organisations syndicales représentatives exige la production du dossier d'impact et le rapport de visite de l'inspectrice santé et sécurité au travail, ainsi que l'avis du médecin de prévention.

Demande est faite également de repousser le projet de réorganisation au mois de septembre.

Affaire à suivre.

2/ Plan de transition environnementale

Ce plan, élaboré par la DRFIP 35 en novembre 2023 présente 42 mesures visant à améliorer la transition énergétique par la limitation d'émission de gaz à effets de serre.

Les plus emblématiques de la démarche sont : formation des agents à l'éco-responsabilité, mise en œuvre d'un plan de mobilité (Vitré et Redon sont concernés cette année), le développement des e-formations, le covoiturage, la sobriété énergétique, la mise en place d'un tri sélectif.

3/ **Présentation de l'outil Sign@FIP**

Ce nouvel outil numérique permet de signaler les incidents à l'administration. Pour l'instant, cela ne concerne que les incidents d'ordre externe (agression, injures orales ou écrites par des usagers). Un deuxième module sera mis en œuvre pour les incidents d'ordre interne (conflit entre agents).

Les fiches de signalement sont présentées obligatoirement aux organisations syndicales. Il est donc très important de retracer intégralement tous les faits susceptibles de vous impacter, qu'ils soient physiques ou psychologiques. Notre section est à votre disposition pour vous aider à rédiger ces fiches et vous orienter sur les interlocuteurs ad hoc.

4- Point budgétaire :

La dotation par agent est de 130 € en 2024 et sert à financer :

*des actions de formation telles que sauveteur secouriste de travail, manipulation des extincteurs, habilitation électrique, sécurité routière cycliste, manutention, gestion du stress

*l'aménagement des postes de travail suite aux préconisations médicales, l'achat de sacs à dos et valises pour les télétravailleurs nomades, la mise en œuvre de travaux de sécurité et les améliorations diverses des conditions de travail

Le Dr LEBON invite les membres de la F.S à réserver un budget pour du petit matériel pour mise à disposition des agents : souris ergonomique, claviers, sièges adaptés, rehausseur, bras articulés pour les écrans. Depuis la disparition du CHS-CT, la médecine du travail ne dispose plus de budget pour ce type d'achat.

La Direction propose une réunion de cadrage entre les services RH, le médecin de prévention et l'ISST sur ce point.

5/ **Plan de formation**

Le programme annuel sera présenté aux agents.

6- Points obligatoires

- fiches de signalement
- fiches d'accidents de services
- dossiers médicaux en cours

7/Proposition d'une action par le syndicat Force ouvrière

Le secrétaire départemental Didier PICAN a proposé une action de sensibilisation aux RPS à destination de tous les agents de la DRFIP 35.

Une présentation orale du projet par visioconférence a été réalisée ce jour par la responsable de l'organisme de formation. Les agents volontaires assisteront à une pièce de théâtre « Bienvenue au boulot » d'une durée de 50 minutes.

Des échanges entre le comédien et les spectateurs sur le thème des RPS permettront d'identifier et classer les facteurs de risques.

Des ateliers « world-café » autour d'une question précise seront ensuite proposés aux participants. Le consultant organisera un briefing en fin de séance.

Compte tenu des délais de mise en place, la 1ère séance pourrait avoir lieu dès le mois de septembre. Les organisations syndicales seront associées à la réunion préparatoire.

8/Questions diverses

En fin de séance, F.O demande une nouvelle fois à la Direction de pouvoir accéder au registre de sécurité aux fins d'y consigner l'alerte qui avait été déposée en fin d'année concernant le déploiement de GMBI et les conséquences sur le personnel affecté dans les SIP rennais et le SDIF.

Vos représentantes en F.S

Alfreda KISSITA suppléante

Brigitte Bouguion experte